



# A vos cultures

N°8 – 5 avril 2023

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°8

Conseils service Agronomie

Conseils service Agronomie

### A RETENIR :

#### **Colza :**

**Méligèthes :** maintien des populations en végétation. 50% des parcelles sont au stade F1 marquant la fin de la période à risque. Maintenez la surveillance en cas d'absence de fleurs ouvertes.

**Pucerons cendrés :** pression en augmentation, intervenez si nécessaire à partir de 2 colonies/m<sup>2</sup>.

**Sclérotinia :** les 3 premiers kits pétales réalisés sont positifs (80 à 100%), le risque à priori apparaît donc très élevé.

**Blé :** risque piétin verse faible à moyen selon le modèle TOP dans l'Allier.

Surveillez le piétin verse et l'oïdium sur les semis précoces du Nord Allier. Signalement de rouille jaune et de septoriose.

**Orge :** présence parfois importante de Rouille naine pouvant justifier une protection fongicide.

Il faut aller observer vos parcelles. Rhynchosporiose et helminthosporiose/ramulariose sont observées fréquemment : la surveillance est de rigueur et la nuisibilité est fonction de vos variétés.

**Triticale :** des parcelles hors et dans le réseau signalent la présence importante de Rhynchosporiose sur F3 et F2 : il faut donc aller surveiller vos parcelles et intervenir si nécessaire.

### **COLZA**

**STADES :** de boutons séparés BBCH57 (E) à BBCH 61 (F2) allongement de la hampe florale et nombreuses fleurs ouvertes pour les quatorze parcelles du réseau observées cette semaine.

## MELIGHETES :

Pour rappel, les cuvettes jaunes, très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent et ne constituent pas un seuil d'intervention, elles traduisent simplement une dynamique de vol des insectes.

**A ce jour, 50% des parcelles du réseau ont atteint le stade F1 marquant la fin de la période à risque. Rappel, à partir de ce stade, les méligèthes sont utiles à la pollinisation du colza. Pour les parcelles n'ayant pas atteint ce stade, seule l'observation sur plantes guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.**

**Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quels que soient leurs stades de développement).**

Cette semaine, neuf parcelles du réseau font état de la présence de méligèthes sur plante, stabilité des populations.

Tableau récapitulatif des comptages réalisés cette semaine :

Stade	Nb de parcelles observées	Parcelles avec présence de méligèthes			
		Nb parcelles	Moyenne/plante	Mini	Maxi
E (BBCH 57)	3	3	3.5	1.2	5.2
F1 (BBCH 61)	6	6	5.5	2	7

### **Seuils d'intervention réactualisés au contexte régional : (Source Terres Inovia)**

Etat de la culture	Conseil et seuil de risque
<b>Si le colza n'est pas vigoureux en sortie d'hiver</b> (petits colzas dus aux levées tardives, infestations larvaires...) et/ou si les conditions environnementales sont défavorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs de type larves d'altises, charançon du bourgeon terminal).	Surveiller les méligèthes dès l'apparition des boutons et, intervenir lorsque le seuil sera atteint ou dépassé. <b>1 méligèthe par plante au stade D1</b> <b>2 à 3 méligèthes par plante au stade E</b>
<b>Si le colza est vigoureux</b> (sain, bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif).	<b>Attendre la stade E (boutons séparés) et intervenir uniquement si le seuil de 4 à 6 méligèthes par plante est dépassé.</b>

**Levier agronomique :** la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5 à 10% d'une variété haute et plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

Pour les situations où les comptages de melligèthes dépassent les seuils indiqués précédemment, prévoir d'intervenir avec :

**TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre** (étofenprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats). ZNT eau de 50 m sans DVP donc possibilité de ramener cette ZNT eau à 5 m avec enregistrement des pratiques, utilisation de buses antidérive homologuées et présence d'une bande enherbée de 5 m.**

ou

**MAVRIK SMART/TALITA SMART 0.2 litre** (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. Deux applications maximums par an

**Attention:** depuis le 20 novembre 2021, les applications de produits phytosanitaires à partir de l'apparition des premières fleurs font l'objet d'un nouvel arrêté et de nouvelles dispositions réglementaires. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

**Il est aussi important de souligner que de nombreuses parcelles ont déjà fait l'objet d'une intervention. Dans ces situations-là, la surveillance doit rester de rigueur étant donné les conditions météo peu favorables à la floraison. Par ailleurs, les températures négatives d'hier matin et de ce matin, peuvent aussi avoir retardé l'apparition de fleurs, il est donc indispensable de maintenir la surveillance.**

**PUCERONS CENDRES :**



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Sept parcelles du réseau signalent la présence de colonies de pucerons cendrés en bordure de parcelle (1,3 colonies/m<sup>2</sup>) et en cœur de parcelle (1.2 colonies/m<sup>2</sup>).

**Période de risque :** de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>. Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus (cachés dans les inflorescences).

**La pression est en augmentation sur les parcelles du réseau, maintenez la surveillance, et intervenez si nécessaire, dans l'idéal avec :**

**MAVRIK JET/TALITA JET/KLARTAN JET** (Tau fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 2 l/ha, produits autorisés durant la période de floraison et production d'exsudats, **cette association aura l'avantage si le seuil d'intervention méligèthes est également atteint d'être polyvalente.**

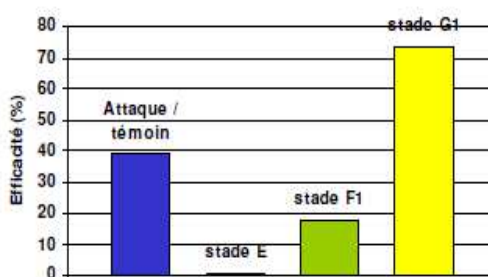
A défaut intervenir avec **KARATE K** (Lambda-cyhalothrine 5 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 1 l/ha, mais qui sera insuffisant sur mélighètes si le seuil d'intervention vis-à-vis de ce ravageur est atteint. Attention, **ce produit n'est pas autorisé en période de floraison (à proscrire dès l'apparition des premières fleurs).**

### **SCLEROTINIA :**

**Rappel:** les contaminations interviennent avec la chute des premiers pétales (G1). Une série de kits pétales est mise en place dans le réseau pour estimer le risque à priori. Rappelons qu'il n'existe aucune lutte curative face à cette maladie.

A ce jour, trois kits pétales ont été réalisés et sont positifs (80 à 100% de fleurs contaminées). Le risque apparaît donc très élevé.

Positionnement du traitement et efficacité (source Terres Inovia)



Mauvaises efficacités des interventions trop précoces, optimum à G1 (4 essais 2007)

Afin d'éviter l'arrivée ou la généralisation de souches de sclérotinia résistantes à la famille chimique des SDHI, celles-ci seront toujours associées à une triazole. Pensez également à alterner les matières actives ou famille chimique à l'échelle de la rotation. Le traitement visant le sclérotinia présente une action sur d'autres maladies comme l'oïdium et l'alternaria.

**Attention:** depuis le 20 novembre 2021, les applications de produits phytosanitaires à partir de l'apparition des premières fleurs font l'objet d'un nouvel arrêté et de nouvelles dispositions réglementaires. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

**Privilégiez pour leurs efficacités sclérotinia et oïdium :**

**EFILOR / TELIA 0.8 l** (boscalid 133 g/l + metconazole 60 g/l) environ 36 à 45 €  
**ou PICTOR PRO 0.25 kg** (boscalid 50%) + **SUNORG PRO 0.4 l** (metconazole 90 g/l) environ 35 €

**JOAO 0.5 l à 0.7 l** (prothioconazole 250 g/l) environ 29 à 40 €

**PROPULSE 0.8 l à 1 l** (fluopyram 125g/l + prothioconazole 125 g/l) environ 24 à 47 €

**PROSARO/PIANO 0.8 l à 1 l** (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 44 € à 54 €

**TRESO 0.3 kg + AMISTAR GOLD/PRIORI GOLD 0.5 l** (fludioxonil 500 g/l + azoxystrobine 125 g/l + difenoconazole 125 g/l) 46 €

**TRESO 0.3 kg + JOAO 0.3 l** (fludioxonil 500 g/l + prothioconazole 250 g/l) environ 45 €

## **BLE**

Treize parcelles de blé ont été observées cette semaine avec 23 % de ces parcelles qui sont au stade épi 1cm, 38% à 1 nœud et 38 % à 2 nœuds.

**Piétin verse** : sur les premières notations réalisées, 3 parcelles sur les 9 ayant fait l'objet d'une observation Piétin Verse présentent des symptômes avec de 5 à 20 % de pieds touchés, ces parcelles sont toutes situées dans l'Allier.

La surveillance doit donc se poursuivre.

L'estimation du risque climatique avec le modèle TOP de la semaine dernière indique un risque moyen pour les variétés sensibles ou moyennement sensibles ayant été semées avant le 20 octobre et un risque faible dans les autres situations.

Pour les variétés avec une note GEVES  $\leq 4$ , prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2 nœuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes. L'efficacité d'un traitement reste bien souvent assez faible (autour de 40 %).

Pour le moment, aucune des parcelles du réseau n'a atteint le seuil d'intervention.

**Le choix d'une variété résistante (avec une note GEVES  $\geq 5$ ) constitue le meilleur levier. La nuisibilité du piétin verse sur ce type de variété est alors considérée comme nulle.**

**A ce jour, dans les parcelles du réseau, aucune intervention n'est justifiée.**

### **Oïdium** :

Trois parcelles dans l'Allier présentent des symptômes avec de 20 à 60 % des F3 du moment touché.

### **Observation et seuil de nuisibilité** :

Observer les feuilles supérieures à partir du stade « épi 1 cm » sur une vingtaine de plantes.

- **Variétés sensibles** : Plus de 20 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (4 feuilles sur 20).

- **Autres variétés** : Plus de 50 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (10 feuilles sur 20).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface.

**Si l'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

**Certaines parcelles avec des variétés sensibles peuvent donc faire l'objet d'une intervention.**

### Rouille jaune :

1 seule parcelle dans l'Allier signale la présence de la rouille jaune à hauteur de 10% des 3 dernières feuilles touchées. C'est pourquoi la surveillance est à maintenir.

### Septoriose :

Pour ce qui est de la septoriose, rappelons qu'avant le stade 2 nœuds, la nuisibilité exercée est négligeable. La présence actuellement sur les feuilles les plus anciennes ne présage pas de son développement qui sera fonction des précipitations à partir de 2 nœuds et jusqu'à la fin de la montaison.

### Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

**Notes maladies :** (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

**En cas de nécessité d'intervention sur blé visant l'oïdium :**

**INPUT (0.6 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 35 €

**En cas de nécessité d'intervention sur blé vis-à-vis de l'oïdium et piétin verse :**

**UNIX MAX (1 l)** (cyprodinil 300g/l) + **INPUT (0.5 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 48 €

**ORGE**

Sept parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine avec des stades allant de épis 1 cm à 3 nœuds en plaine.

**Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées**

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
BONAVIRA	7	5	6	4	6
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
Kws Cassia	6	5	7	7	7
LG Caiman	8	4	6	6	(5)
LG Campus	6	(7)	6	6	5
LG Casting	7	6	7	6	5
Maltesse	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
Memento	5	7	6	7	6
Noblesse	8	(6)	6	5	(6)

**Notes maladies :** (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

**Oïdium :**

Non signalé cette semaine. Maintenez la surveillance.

Rappel des seuils de risque :


Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque	
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles
Oïdium	Z30 à Z49	Plus de 20 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes



## HELMINTHOSPOTIOSE / RAMULARIOSE :

Il est parfois délicat de faire la distinction entre l'helminthosporiose et la Ramulariose qui se définit plutôt comme étant des « mini taches » d'helminthosporiose un peu plus claires qui suivent les nervures de la feuille. Cette dernière touche les feuilles les plus jeunes.

Néanmoins à partir du moment où des premiers symptômes de ramulariose sont observés, cette dernière n'est plus contrôlable.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Helminthosporiose	Z31 à Z51	Plus de 10 % de feuilles atteintes	Plus de 25 % de feuilles atteintes	

Reconnaissance : l'attaque commence par les feuilles les plus basses. Les symptômes débutent par une minuscule chlorose qui évoluera en nécrose brun foncé de taille variable (0.5 à 5 cm). Ces nécroses sont visibles et symétriques sur les deux faces des feuilles. Pas de différence de couleur entre les deux faces. Une des particularités de cette maladie est de provoquer de nombreux types de symptômes quelquefois proches de ceux d'autres maladies ou de symptômes physiologiques.

**L'helminthosporiose est signalée dans 3 parcelles de l'Allier sur les variétés LG Caïman et LG Casting. Elle peut toucher 10 à 20 % des F3 et monte jusqu'à 10 % des F2 sur une parcelle du Nord Allier. Il faut donc accentuer la surveillance sur ce type de maladie, les orges ayant toutes atteint le stade de sensibilité.**

Exemple de produits utilisables :

### Cible rhynchosporiose/rouille naine :

**UNIX MAX / KAYAK 0.5 l** (cyprodinil 300 g/l) + **JOAO 0.25 l** (Prothioconazole 250 g/l) environ 27 €

### Cible rhynchosporiose/oïdium/rouille naine:

**UNIX MAX / KAYAK 0.5 l** (cyprodinil 300 g/l) + **INPUT 0.35 l** (Prothioconazole 160 g/l + Spiroxamine 300 g/l) environ 30 €

### Cible rhynchosporiose/oïdium:

**UNIX MAX / KAYAK 0.6 l** (cyprodinil 300 g/l) + **MELTOP ONE 0.3 l** (Fenpropidine 750 g/l) environ 27 €

Dans ce cas, une deuxième intervention sera réalisée entre les stades dernières feuilles étalées et barbes pointantes.




## TRITICALE

Huit parcelles observées cette semaine. Stade entre 2 et 3 nœuds en plaine.

Présence parfois importante de Rhynchosporiose dans l'Allier (variétés LUMACO, RAMDAM, RGT OMEAC, ELICSIR).

Rappel des seuils de nuisibilité :

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque	
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31



### Profil maladies des variétés de triticales préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhynchosporiose
ELICSIR	6	6	8	7
LUMACO	8	8	7	5
RAMDAM	5	6	8	6
RGT GWENDALAC	8	5	7	6
RGT OMEAC	7	8	6	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	7	5	8	5
VUKA	4	9	4	8

**Pour les variétés sensibles et ayant atteint ou dépassé le seuil de nuisibilité, la protection doit se mettre en place.**

En cas de nécessité intervenir avec :

**INPUT (0.6 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 35 €

La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)  
[https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap\\_fiches\\_action](https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action)
- Et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*

***La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Christelle JOHANNEL***

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

